

Assemblée Générale

Samedi 7 septembre 2019

10h00 - 12h00 suivi d'un pot amical

13h30 - 16h00 - Projets 2019/2020

Espace Coppens

54 Allée de Marken, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Le mot du Président,

Créée en avril 2015, dans un contexte post-attentats, avec pour objet, la transmission des valeurs de la République, C.A.L aurait pu rester éphémère.

Après 4 ans d'existence les sollicitations sont nombreuses: demandes d'intervention en milieu scolaire, carcéral, associatif ou institutionnel, de formations laïcité ...

En outre, notre association constitue un espace d'échanges, de réflexion et de proposition, dans une démarche humaniste et non partisane, en lien avec le monde associatif, les universités et les institutions, autour des questions auxquelles notre démocratie est confrontée: pauvreté et alimentation, émigration, citoyenneté, radicalisations, discriminations ... Merci de venir partager ce moment de respiration et de réflexion en participant à notre Assemblée Générale.

Gérard Toussaint
Président Citoyenneté Active Lorraine

Le mot de Gérard TOUSSAINT, Président :

Cette lettre d'info vous est adressée comme à un millier de destinataires avec lesquels nous souhaitons partager du lien.

Et consultez à l'occasion ou régulièrement notre site mis à jour chaque semaine :

<http://citoyenneteactivelorraine.fr>

Composition du bureau

Prochain C.A Lundi 1 juillet 2019

Matin 10h à 12h

AGENDA

- Lundi 1 juillet 2019
CA 10h, Espace Coppens
- Lundi 15 juillet 2019
Réunion de bureau
- Lundi 2 septembre 2019
CA 10h, Espace Coppens
- Samedi 7 septembre 2019
Assemblée Générale Espace Coppens

Bon courage
(lors de la canicule)

BONNES VACANCES

Chers adhérents
Pensez à la cotisation 2019

Contact : Gérard TOUSSAINT Président, 74 chemin des Pâquis 54385 MANONCOURT EN WOËVRE Tél : 6.08.31.47.44

Courriel : citoyenneteactivelorraine@gmail.com <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine :

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées.

Cotisation 2019 : 10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lorraine.